

# Conditions d'utilisation du programme Stripe pour les jeunes pousses

Dernière mise à jour : 8 avril 2025

Les présentes Conditions d'utilisation du programme Stripe pour les jeunes pousses (les « **Conditions d'utilisation du programme** ») sont établies entre vous (« **vous** ») et l'entité Stripe qui vous fournit les Services en vertu du Contrat (« **Stripe** »). Les présentes Conditions d'utilisation du programme régissent votre participation au Programme pour les jeunes pousses.

## 1. Programme pour les jeunes pousses.

**1.1. Présentation.** Le Programme pour les jeunes pousses est conçu pour soutenir les jeunes pousses en phase de démarrage ayant obtenu des financements, en leur offrant l'accès à des Avantages, notamment des réductions, des occasions de réseautage et des contenus de formation.

**1.2. Pages relatives au Programme pour les jeunes pousses.** Des informations supplémentaires sur le Programme pour les jeunes pousses sont disponibles dans les Pages relatives au Programme pour les jeunes pousses. Le Programme pour les jeunes pousses est soumis aux conditions générales énoncées dans les Pages relatives au Programme pour les jeunes pousses, lesquelles sont intégrées par référence aux présentes Conditions d'utilisation du programme.

**1.3. Demande de participation au Programme.** Vous pouvez demander à rejoindre le Programme pour les jeunes pousses en suivant les instructions fournies par Stripe. Stripe peut accepter ou refuser votre demande, et vous accorder ou non des Avantages, à son entière discrétion.

**1.4. Vos obligations.** Vous devez respecter les présentes Conditions d'utilisation du programme et l'ensemble des conditions énoncées dans les Pages relatives au Programme pour les jeunes pousses qui s'appliquent à vous.

**1.5. Communications relatives au Programme pour les jeunes pousses.** Stripe peut vous envoyer, à l'adresse de courriel que vous avez fournie, des informations concernant Stripe et le Programme pour les jeunes pousses qui, selon Stripe, sont susceptibles de vous intéresser. En demandant de participer au Programme pour les jeunes pousses, vous donnez à Stripe l'autorisation (i) de vous envoyer ce type de communications; et (ii) de partager vos informations, y compris des données personnelles, avec des Partenaires de jeunes pousses. Stripe peut utiliser vos coordonnées uniquement dans le cadre du Programme pour les jeunes pousses et pour vous envoyer des informations promotionnelles sur les produits et services de Stripe.

## 2. Avantages.

**2.1. Généralités.** Sous réserve de votre respect des présentes Conditions d'utilisation et de l'ensemble des exigences liées au Programme pour les jeunes pousses, vous pouvez recevoir et utiliser des Avantages. Stripe fixe à son entière discrétion les critères à remplir pour obtenir des Avantages, ainsi que les conditions supplémentaires qui s'appliquent à ces derniers. Le cas échéant, Stripe énoncera les conditions et critères d'obtention en question dans les Pages relatives au Programme pour les jeunes pousses ou dans un accord distinct conclu avec vous.

**2.2. Retrait d'un Avantage.** Stripe peut vous retirer un Avantage si vous commettez un manquement au regard des présentes Conditions d'utilisation du programme ou des conditions de tout autre accord, toute autre promotion ou tout autre programme au titre duquel ou de laquelle vous avez reçu des Avantages.

**2.3. Fiscalité.** Il incombe à chaque partie, en vertu de la Loi, de déterminer et de payer l'ensemble des taxes et des autres droits et prélèvements (ainsi que toutes les pénalités ou tous les intérêts connexes) dont elle est redevable au titre des transactions et des paiements effectués en vertu des présentes Conditions d'utilisation du programme, ou en lien avec les transactions et paiements en question. Stripe peut déduire ou prélever toute taxe que Stripe estime avoir l'obligation de prélever sur tout montant qui vous est dû en vertu des présentes Conditions d'utilisation du programme, et la somme qui vous sera versée après déduction ou prélèvement de ces taxes vaudra paiement intégral et règlement définitif du montant en question. Vous devrez remettre à Stripe tout formulaire, tout document ou toute attestation que Stripe vous demandera éventuellement pour se conformer à des obligations de déclaration ou de

retenue à la source concernant un paiement effectué en vertu des présentes Conditions d'utilisation du programme.

### 3. Stipulations diverses.

**3.1. Durée et résiliation.** Les présentes Conditions d'utilisation du programme entrent en vigueur à la date à laquelle Stripe approuve votre demande de participation au Programme pour les jeunes pousses, et produiront leur effet jusqu'à ce que Stripe les résilie. Stripe peut résilier les présentes Conditions d'utilisation du programme en tout temps après vous en avoir informé.

**3.2. Intégralité du Contrat.** Les présentes Conditions d'utilisation du programme sont soumises au Contrat, dont elles font partie intégrante et avec lequel elle constitue l'intégralité du contrat liant les parties. En cas de conflit entre les présentes Conditions d'utilisation du programme et le Contrat, les présentes Conditions d'utilisation du programme prévalent dans la limite des stipulations contradictoires. Les termes et expressions qui commencent par une majuscule et ne sont pas définis dans les présentes Conditions d'utilisation du programme s'entendent au sens qui leur est attribué dans le Contrat.

**3.3. Avis.** Stripe peut délivrer des avis concernant le Programme pour les jeunes pousses en vertu des présentes Conditions d'utilisation du programme par courriel ou en publiant l'avis dans votre Dashboard Stripe. Sauf si les Pages relatives au Programme pour les jeunes pousses indiquent le contraire, vous devez transmettre vos avis à Stripe en ouvrant un dossier d'assistance dans le Dashboard Stripe.

**3.4. Cession.** Vous ne pouvez céder ou transférer une obligation vous incombant ou un Avantage obtenu en vertu des présentes Conditions d'utilisation du programme sans le consentement écrit de Stripe. Toute tentative de cession ou de transfert en violation de la phrase précédente sera systématiquement nulle. Les présentes Conditions d'utilisation du programme lient les parties, bénéficient à celles-ci ainsi qu'à leurs ayants droit autorisés et seront exécutoires à leur égard.

**3.5. Droit de modification.** Stripe peut modifier en tout temps les présentes Conditions d'utilisation du programme et le Programme pour les jeunes pousses, mais uniquement avec effet proactif. Si vous n'acceptez pas une modification, vous devez immédiatement cesser de participer au Programme pour les jeunes pousses et cesser d'accepter des Avantages au titre du Programme. Le fait de continuer à participer au Programme pour les jeunes pousses ou à accepter des Avantages au titre de celui-ci vaut acceptation de la version modifiée du Programme pour les jeunes pousses ou des Conditions d'utilisation du programme.

### 4. Définitions.

« **Avantage** » désigne un avantage accordé en vertu du Programme pour les jeunes pousses.

« **Contrat** » désigne le contrat d'utilisation du service Stripe qui vous lie à Stripe, accessible à la page [www.stripe.com/\[codepays\]/legal/ssa](http://www.stripe.com/[codepays]/legal/ssa), où « [codepays] » désigne le code à deux lettres du pays où Stripe est établie, ou tout autre accord écrit conclu avec Stripe ou l'une de ses Sociétés affiliées et régissant votre utilisation des Services.

« **Partenaire de jeunes pousses** » désigne un incubateur, un accélérateur, une société de capital-risque ou une autre organisation auquel ou à laquelle Stripe s'associe pour fournir des Avantages en vertu du Programme pour les jeunes pousses.

« **Programme pour les jeunes pousses** » désigne le programme de Stripe visant à aider des jeunes pousses en phase de démarrage ayant obtenu des financements à développer leur activité avec l'appui de Stripe.

« **Pages relatives au Programme pour les jeunes pousses** » désigne les pages du Site Web de Stripe dans lesquelles Stripe décrit les Avantages, en précise les critères d'obtention et indique toutes les conditions supplémentaires applicables à la participation au Programme pour les jeunes pousses et d'autres informations connexes.

« **Durée** » désigne la période commençant à la Date d'entrée en vigueur et se terminant à la date à laquelle Stripe met un terme aux présentes Conditions d'utilisation du programme conformément à l'article 3.